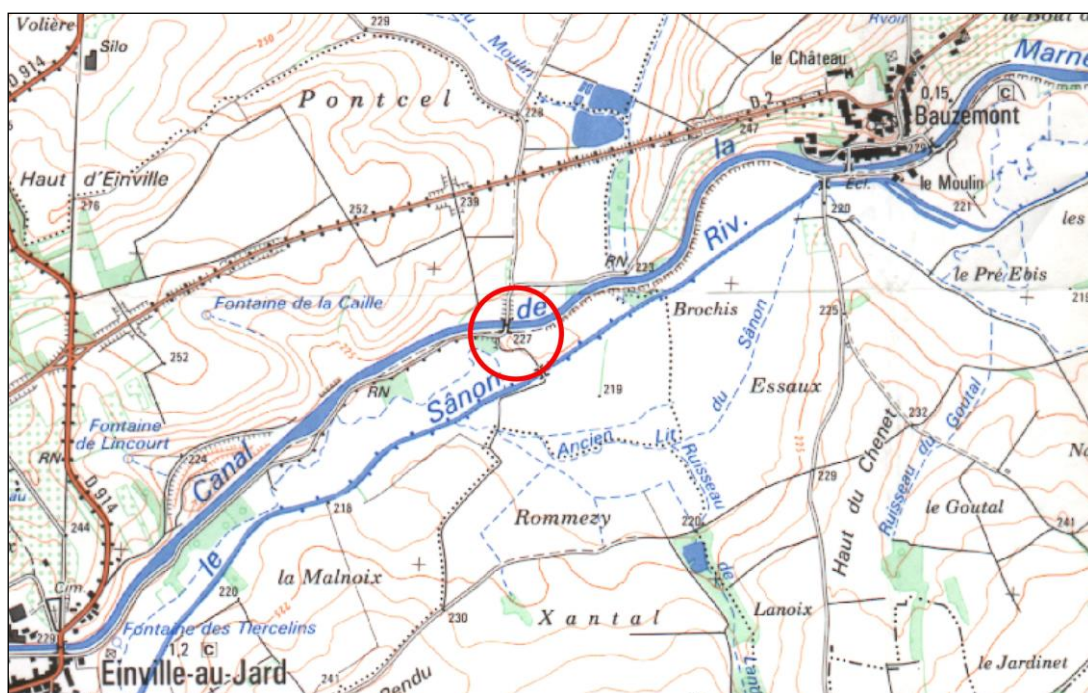


# *Pessincourt ou Psincourt, village disparu*



*Emplacement de Psincourt sur la carte au 25000<sup>e</sup> de l'I.G.N. 3515 O.*



*La Vierge à l'Enfant de Psincourt*

## PSINCOURT

Village, ferme, écart, annexe ( ?), Psincourt (Pessincourt...), entre Einville-au-Jard et Bauzémont, est souvent cité dans la liste des villages disparus après la guerre de Trente Ans. En fait, si celle-ci lui a effectivement donné un coup presque fatal (une ferme a subsisté jusqu'en 1877), il semble que ce lieu ne fut jamais un village, une paroisse indépendante mais plutôt une annexe d'Einville occupée par un prieuré et quelques établissements agricoles. Lorsque, à diverses reprises, la prévôté et chatellenie-office d'Einville sont remaniées, Pessincourt n'est jamais cité alors que certaines censes et l'écart de Rémonville le sont.

Il ne figure pas sur les cartes de Mercator (début du XVIIe siècle), ni sur la carte de 1656 de Sanson d'Abbeville qui note toutes les divisions administratives et ecclésiastiques. On le trouve par contre sur la carte du début du XVIIIe siècle qui décore l'entrée du Musée des Arts et Traditions populaires de Nancy, ainsi que sur la carte des frères Naudin et sur la carte de Cassini, plus tardive.



*Musée de Nancy -Carte des frères Naudin (Inventaire de Lorraine)..*



*Carte de Cassini*

Bibliographie : H. Lepage, *Le Département de la Meurthe*, 1843 ; *Les Communes de la Meurthe*, 1853 ; *Notice sur quelques établissements de l'ordre de St-Jean de Jérusalem* (Annuaire de la Meurthe, 1853) .*Monographie* de l'instituteur, M. Plaisance, 1888. Abbé Viansson-Ponté, *Notes historiques sur Einville-au-jard*, M.S.A.L., 1896 (l'abbé Viansson-Ponté reprend dans son article tous les éléments relatifs à Psincourt

cités par H. Leapage, voir ci-dessous). L. Lamboulé, *Einville-au-Jard*, 1899, manuscrit aux archives de la mairie d'Einville. E. Delorme, *Lunéville et son Arrondissement*, 1927.

Autres sources : cadastre napoléonien, 1812, A.D.M.M. et carte reproduite par L. Lamboulé.

En fait, tous les éléments historiques disponibles se trouvent dans l'ouvrage de l'abbé Viansson-Ponté.

Extraits de l'ouvrage de l'abbé Viansson-Ponté :

Sur le territoire d'Einville, entre ce bourg et le village de Bauzemont, se trouvait un petit centre d'habitations nommé Pessincourt.

Folmar [ comte de Lunéville et voué de l'évêché de Metz, 999 et années suivantes ] donna à Saint-Remy de Lunéville, cinq manses ou maisons rurales situées dans ce hameau et les deux tiers des droits de la chapelle « *concedimus bona infra notata... ad Pecin autem curtim quinque mansus cum duabus partibus capellæ tradimus...* » (*Gallia Christiana*, t. III, Monumenta Eccl. Tull, p. 163). Ci-dessous signature du comte Folmar.

The image shows two lines of handwritten text in a Gothic script. The first line reads 'Sig. domni Deoderici epi' and the second line reads 'Sig. Folmar Comitis.' There are decorative flourishes and a large initial 'S' at the end of the first line.

1026 : Signum domini Deoderici episcopi, Signum Folmari (Folmar III) comitis. A.D. Moselle, H 2160.

En 1179, Pierre de Brixey, évêque de Toul, confirme cette donation :

« *...fratres nostri de cenobio Sti Remigii Lunarisvillae ex jure decimationum ad capellam de Picincourt pertinentem, quos habet conductum ejusdem capellæ, quod conductum vulgo nominatum Quactum tenent ab intacto tempore longo. Habent nihilominus in eadem villa possessiones alias in mansis, scilicet, in servis et ancillis quæ sibi jampridem oblatione fidelium in eleemosina legitima collata fuere...* »

A cet hôpital [hôpital sous le patronage de Saint Georges, fondé à Lunéville par Folmar en 1033] furent affectés des maisons, fermes et cens dans plusieurs localités voisines, notamment à Bonviller, Crion, Raville, Pessincourt et Harmonville. Une charte de Henri de Lorraine, évêque de Toul, datée de 1160, vient confirmer ces fondations.

Le 10 mai 1372, Jean de Bienville, commandeur de Saint-Georges de Lunéville, acheta d'un nommé Gonterdat d'Einville « *une maison franche et quitte, dépendances devant et derrière ; icelle maison sise à Picincourt devant Odonville* » moyennant 50 petits vieux florins d'or (la plupart des renseignements donnés sur Pessincourt se trouvent dans les actes et baux de cette terre qui ont été bienveillamment communiqués par M. Collombier d'Einville, l'un des propriétaires actuels).

[A partir de 1633, Einville et la région sont victimes de la guerre, de la peste et de la famine, à propos d'Einville Viansson-Ponté évoque les voisins qui ne peuvent venir au secours des malheureux restés à Einville.]

Pessincourt, qui formait un centre d'habitation assez considérable, a subi le même sort, une seule maison a été préservée des flammes.

Pessincourt, l'annexe d'Einville, avait eu au XVe siècle une certaine importance. En 1712, un état du temporel des paroisses dit que Pessincourt a perdu complètement son nom de village et ne mérite plus même celui de hameau ; il formait un ban séparé appartenant presque en entier aux religieux Augustins de Lunéville qui occupaient l'ancienne abbaye de Saint-Remy. Dans un arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du mois d'août 1731, on lit: « *Les prieurs et chanoines réguliers de Lunéville sont maintenus dans la qualité de Seigneurs moyens et bas justiciers au lieu de Pessincourt, avec tous les droits y attachés, leur fait défense cependant de s'immiscer clans l'exercice du droit de pêche ès rivières et ruisseaux sur le ban dudit Pessincourt, droit dont ils prétendaient jouir depuis le ban de Bauzemont jusqu'à celui d'Einville* ».

Indépendamment de la maison de ferme et de la chapelle des Augustins, il existait une maison à peu près ruinée et quelques cens ou rentes venant de la Commanderie de Saint-Georges de Lunéville, réunie en 1587 à la Commanderie Saint-Jean de Nancy. Ces faibles revenus et d'autres de semblable importance sur les bans de Bonviller, petite Bienville, Crion, Sionviller, Raville, etc., figurent sur les pieds terriers de la Commanderie de Saint-Jean du Vieil-Aître (Lepage: *Notice sur quelques établissements de l'ordre de St-Jean de Jérusalem en Lorraine*, Annuaire de la Meurthe, 1853).



Structures du site de Psincourt révélées par la photographie aérienne (Jean-Paul Seichepine, août 2000)

Les Chanoines réguliers de St-Augustin, qui furent substitués en 1135 aux moines de St Remy à l'hôpital de Lunéville, restèrent en possession de Pessincourt jusqu'à l'époque de la Révolution. Un bail de leur métairie daté du 2 juillet 1717 montre combien était minime, à cette époque, la valeur de la terre. Le canon annuel était de 80 paires de rézeaux (172 hectolitres) moitié blé froment, moitié avoine, plus quatre chapons.

Suivant une déclaration de fin de bail du fermier en 1744 l'étendue de la ferme était en terres arables:

Saison de la Caille	66 jours	8 hommées	3 toises	
-- de Brochy	59	-- 4	-- 14	-- T = 186 j. 3 h.

-- de l'Etang 60 -- 3 -- 10 --

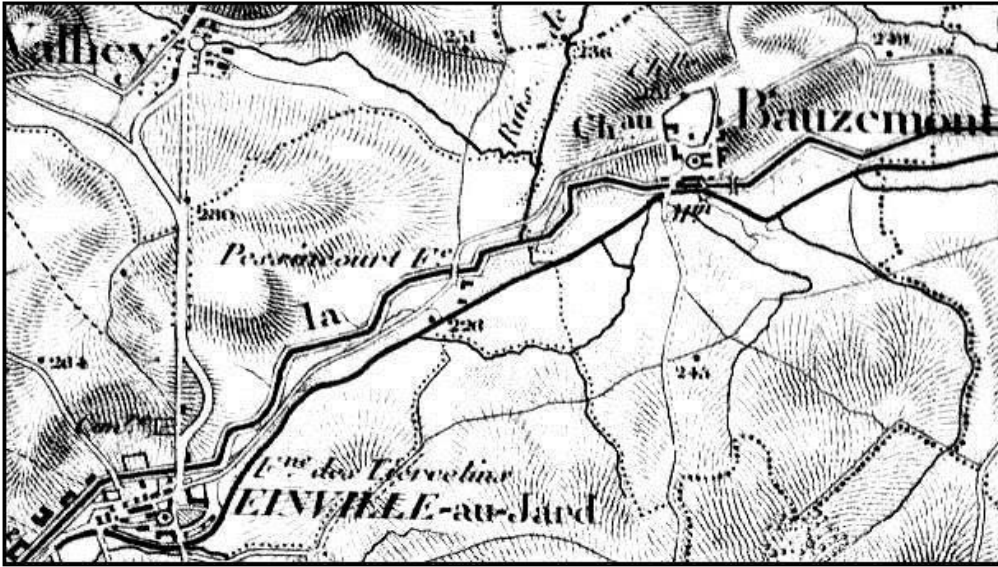
En près : 46 fauchées 6 hommées, plus une chenevière de 2 jours 1/2. Un état du 28 pluviôse an IX décrit ainsi la ferme de Pessincourt : une maison de ferme propre à loger un fermier avec ses aisances et dépendances et un puits devant la dite maison, une autre maisonnette où sont les réduits à porcs ; une petite chapelle, sous l'invocation de la Vierge, toute ruinée ; 186 jours 6 hommées de terres labourables, etc... Le tout fut adjugé comme bien national le 8 juin 1791, moyennant 46.200 francs à M. Durand, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts, résidant à Nancy, rue du Pont-Mouja.



*Cadastré napoléonien, 1812.*

Depuis 1835, Pessincourt appartient à MM. Georget et Lhuillier ; actuellement cette ferme est louée 1300 francs plus 50 hectolitres de blé, 60 litres de lentilles et 5 chapons. En 1877, la dernière ferme a été démolie; sur l'emplacement de ce village autrefois florissant, il reste un mauvais hangar destiné à abriter les chevaux à l'époque des travaux des champs.

Avant de terminer ce qui concerne Pessincourt, rappelons une ancienne coutume qui subsista jusqu'en 1830. Le troisième jour des Rogations, la paroisse d'Einville allait en procession à la chapelle de Pessincourt. Arrivé là, on se débandait et chacun faisait honneur aux provisions qu'il avait apportées, soit sur les bords du Sanon, soit sous les grands arbres qui avoisinaient la ferme. Les fermiers traitaient le curé et son chantre.

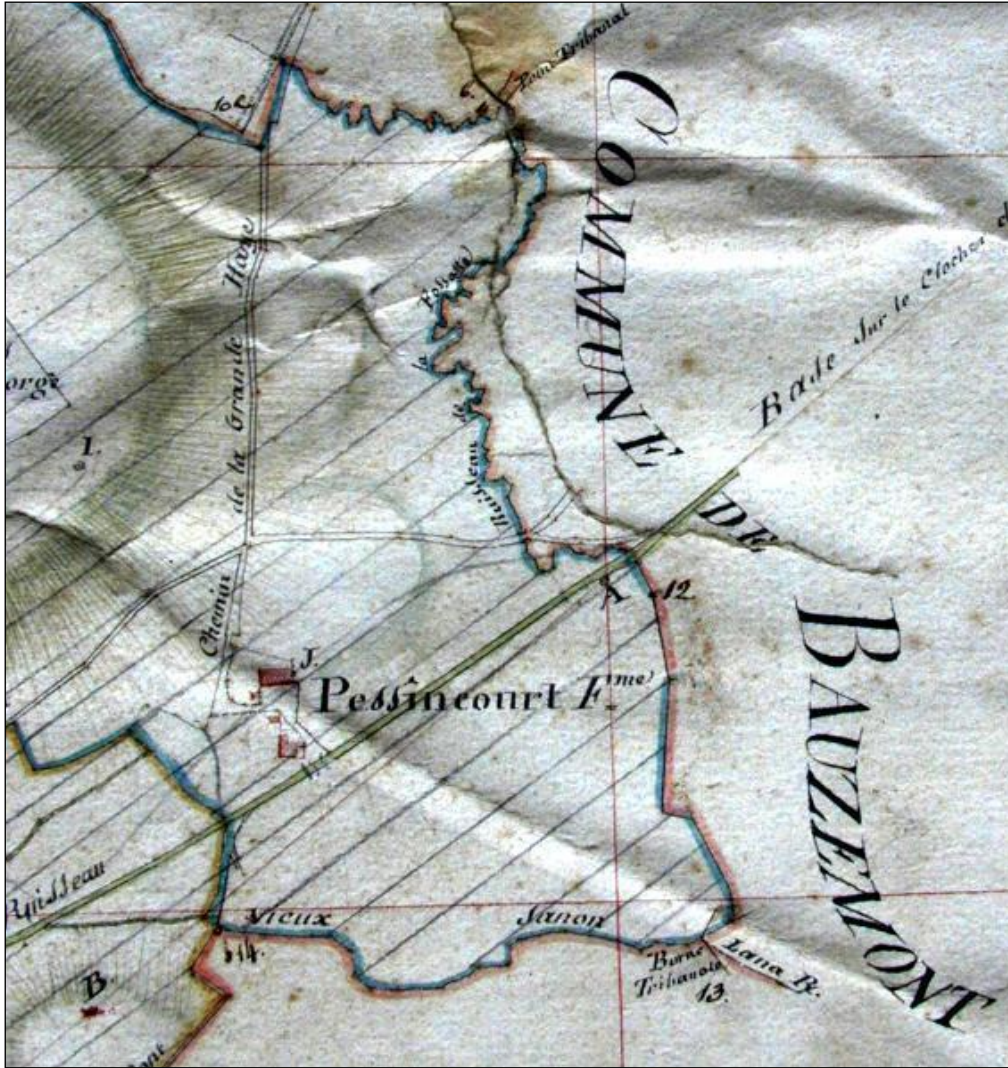


Carte au 1/80000<sup>e</sup> levée en 1835.

#### Localisation :

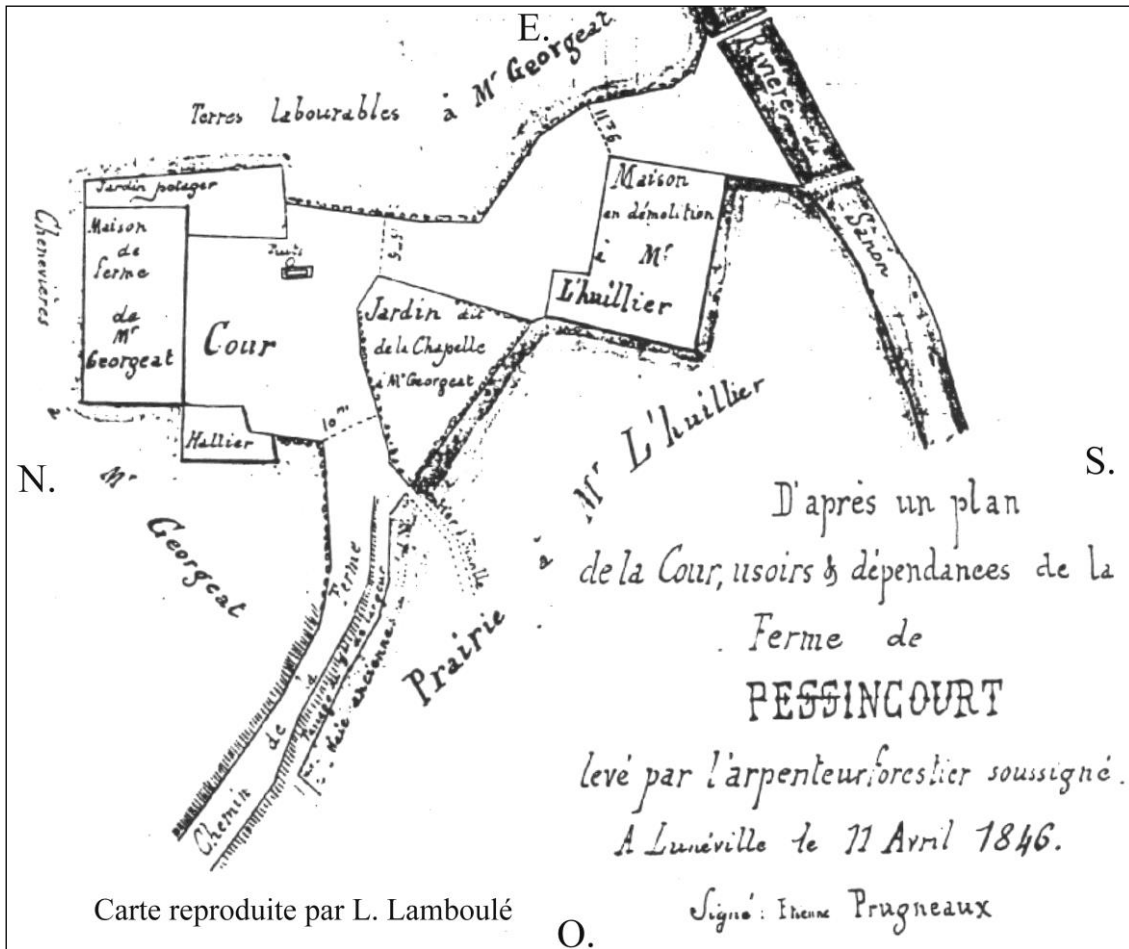
L'existence d'une ferme jusqu'en 1877, figurant sur la carte du Musée de Nancy, le cadastre napoléonien de 1812 et la carte d'état-major au 1/ 80 000<sup>e</sup>, son relevé en 1841 (ci-dessous), les ruines du puits encore visibles il y a quelques dizaines d'années permettent de situer Psincourt sans difficulté. L'emplacement de la ferme de Psincourt, qui figurait sur le cadastre, correspond aux coordonnées suivantes : I.G.N. 3515 O - Einville-au-Jard, 1 : 25000 - L : X = 906,5 Y = 1115,6 Z = 225. Elle se situait donc à proximité immédiate du pont actuel sur le canal, au Sud/Sud-Est de celui-ci. Le cadastre de 1812 donne une indication supplémentaire en désignant par le toponyme "*aux Masures*", une série de parcelles étroites au Nord-Ouest de la ferme, contiguës à la portion disparue du chemin d'Einville à Bauzemont en raison de la construction du canal. Le "village" était situé à proximité du Sanon ; un peu au-dessus du canal de la Marne au Rhin et entre le canal et le Sanon, à l'endroit où l'ancienne route de Bauzemont à Einville franchit le canal et au sud de cet endroit. Le canal de la Marne au Rhin a donc traversé le site.

La localisation de Psincourt explique peut-être, indépendamment des raisons exposées ci-dessus, le dépérissement du site ; en effet, les crues du Sanon ne sont pas rares et l'endroit y est particulièrement exposé. La simple protection du site devait demander de gros efforts. Cette proximité doit, néanmoins, être relativisée ; à l'époque des frères Naudin, au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, le cours du Sanon n'avait pas été rectifié ou canalisé. Il était plus éloigné de Psincourt qu'aujourd'hui ; le "*vieux Sanon*" faisait une boucle au Sud du site, mais cela ne devait guère modifier le risque. Les "*masures*" disparues avec la Guerre de Trente Ans, situées un peu plus haut que la ferme subsistante, étaient vraisemblablement un peu plus à l'abri de ces crues. Le cadastre napoléonien représente bien le nouveau Sanon rectiligne bordant la ferme.



*Cadastré napoléonien.*





1999, S. HUSSON